

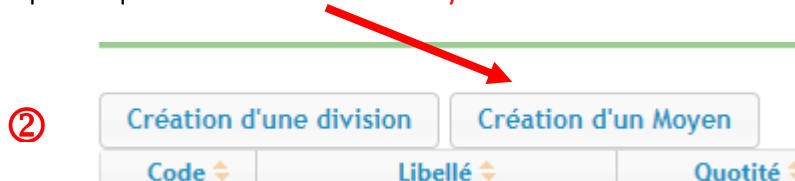
 ANGE 1D Dispositif ULIS	Fiche Action n° 6
V1.4 – 26 août 2019	QUAND : Lors de l'enquête lourde Page 1 / 2

POUR LES STRUCTURES

1. Aller dans le menu « **Divisions et moyens horaires** » :

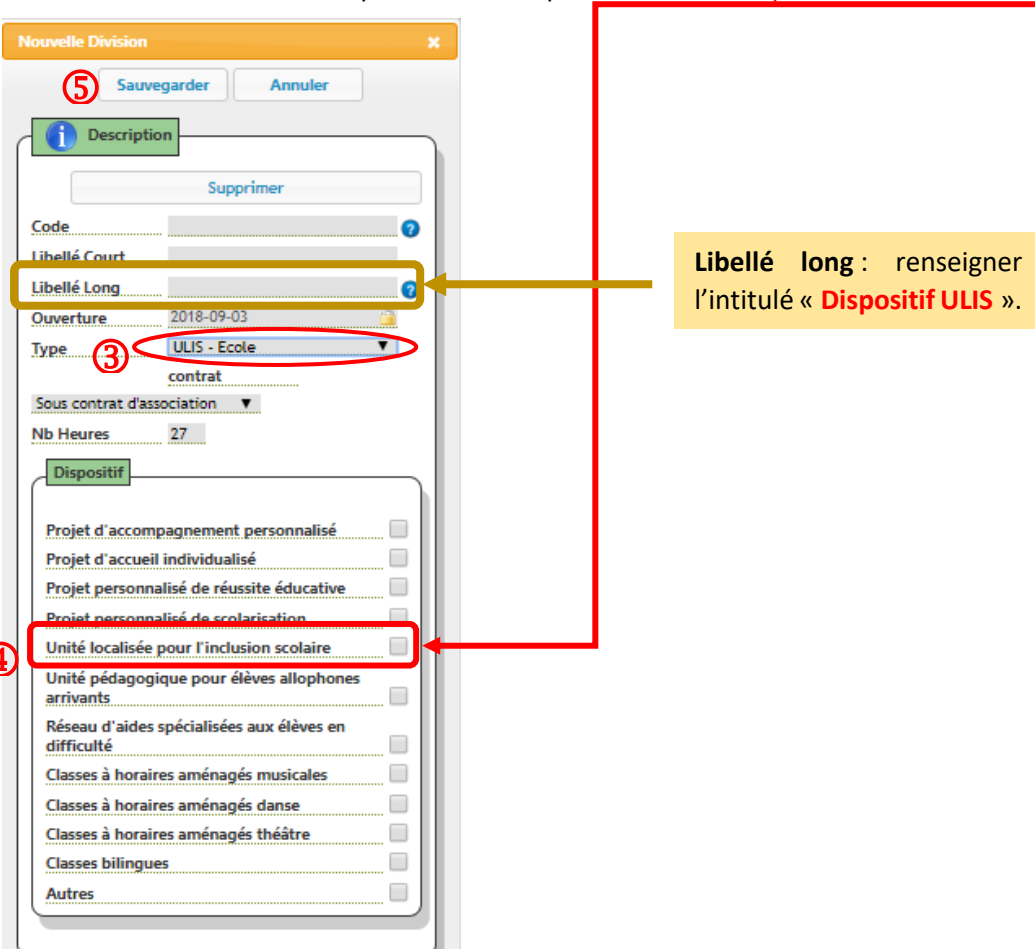


2. puis cliquer sur « **Création d'un moyen** » :



3. Choisir dans le champ « Type » l'option « **ULIS – Ecole** ».

4. Cocher alors dans la liste des dispositifs le champ « **Unité localisée pour l'inclusion scolaire** ».



Libellé long : renseigner l'intitulé « **Dispositif ULIS** ».

	ANGE 1D Dispositif ULIS	Fiche Action n° 6
V1.4 – 26 août 2019	QUAND : Lors de l'enquête lourde Page 2 / 2	

5. N'oubliez pas de **SAUVEGARDER** votre saisie.

*Pour supprimer le dispositif ULIS, il suffit de double-cliquer dans la liste des divisions sur « Dispositif ULIS » puis sur « **Supprimer** » dans la boîte de dialogue qui est apparue.*

POUR LES ENSEIGNANTS

1. Aller dans « Affectation et services ».
2. Créer le service correspondant au « Dispositif ULIS ».
La nature du service est « **Heures devant élèves** ».
3. Dans le champ « Division », choisir l'intitulé « Dispositif ULIS » qui aura été créé auparavant dans l'onglet « Divisions et moyens ».

POUR LES ELEVES

En import Editeur : les fichiers émanant des établissements avec import éditeur intègrent les regroupements et l'affectation des élèves aux dispositifs, dans le menu « scolarité ». Il n'y a donc rien à faire pour les élèves dans ANGE.